

LE SAVIEZ-VOUS ?

Confinement d'avril : quels changements pour les services du SMICTOM ?

Suite aux allocutions du Président de la République du 31 mars 2021, le SMICTOM Sud-Est 35 reste entièrement mobilisé pour assurer la continuité de ses missions de Service Public.

Aussi, jusqu'à nouvel ordre :

- **L'accès aux déchèteries est maintenu** dans le respect des consignes sanitaires (port du masque, nombre de véhicules limité ...). Les déchèteries sont ouvertes aux mêmes horaires qu'habituellement. Pour vous y rendre, pensez à vous munir de votre carte d'accès.
- **La collecte des bacs est assurée** normalement,
- **Les distributions de composteurs sont maintenues,**
- **L'accueil téléphonique du SMICTOM Sud-Est 35 reste à votre écoute**

Pour suivre toute l'actualité du SMICTOM, rejoignez-nous sur [Facebook](#) ou abonnez-vous à notre [newsletter](#)

Jours fériés

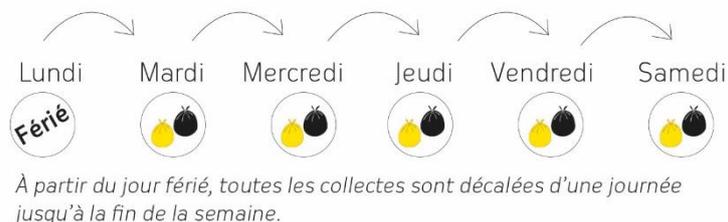
En prévision des jours fériés des mois d'avril et de mai, des changements sont à anticiper.

Le lundi 5 avril : toutes les collectes de la semaine sont **décalées au lendemain** jusqu'au samedi. Les déchèteries resteront fermées ce lundi.

Les samedis 1^{er} et 8 mai : toutes les déchèteries du SMICTOM seront fermées ces samedis.

Le jeudi 13 mai : Toutes les collectes initialement prévues le jeudi et vendredi seront également décalées au lendemain. Les déchèteries resteront fermées ce jeudi.

Le lundi 24 mai : toutes les collectes de la semaine sont **décalées au lendemain** jusqu'au samedi. Les déchèteries resteront fermées ce lundi.



ACTUALITÉS

Réutiliser, réparer, recycler, c'est dans notre culture !



Avec 97 kg d'emballages ménagers et papiers triés par habitant chaque année, la Bretagne se place comme championne du tri en France. Une performance très largement supérieure à la moyenne nationale et qui s'explique par un engagement des Breton.nes en faveur du tri et de la réduction des déchets.

C'est en s'appuyant sur ces pratiques de recyclage et de réemploi presque intrinsèquement liées à la culture bretonne que la Région, en partenariat avec l'Ademe, invite aujourd'hui les Bretonnes et les Bretons à aller plus loin grâce aux éco-gestes, à travers une nouvelle campagne de communication. Volontairement sobre et épurée, cette campagne met en scène des objets iconiques bretons et qui ont connu plusieurs vies dans de nombreux foyers.

GRACE AUX ECOGESTES, VISIONS LE ZÉRO DÉCHET !

Chacun.e d'entre nous peut, à travers des gestes simples et accessibles, participer à la réduction des déchets et à leur valorisation. Chez soi, lors de ses achats, dans son jardin ... découvrez ci-dessous des actions faciles à mettre en œuvre, depuis la source à la poubelle, grâce aux infos de l'ADEME ou aux vidéos du Low Tech Lab.

- Emprunter, louer, acheter d'occasion ou en groupes plutôt qu'acheter du neuf
- Réparer, réutiliser, donner, échanger plutôt que jeter
- Fabriquer ses produits maison
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Composter ses déchets, broyer et pailler ses végétaux
- Trier ses déchets

Plus d'informations : <https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/zerodechet/reduire-trier-valoriser-on-passe-a-l'action/>

DECRYPTAGE

Un nouvel indice pour acheter des produits faciles à réparer



Depuis le 1er janvier 2021, un indice de réparabilité est apposé sur de nombreux produits. Il aide à savoir si le produit acheté sera facilement réparable.

UN INDICE SOUS FORME DE NOTE

Afin de réduire les déchets et favoriser la réparation, une nouvelle obligation d'étiquetage a été mis en place sur certains produits afin d'orienter les consommateurs au moment de leurs achats.

Une note sur 10 informe du degré de réparabilité des produits. Un produit avec une note proche de 0 sera non réparable alors qu'un produit dont la note se rapproche de 10 sera facilement réparable.



Les premiers appareils concernés sont :

- les lave-linges à hublot ;
- les téléviseurs ;
- les ordinateurs portables ;
- les smartphones ;
- les tondeuses à gazon.

Plus d'information : www.agirpouurlatransition.ademe.fr/

IDÉES REÇUES

« Même si je trie, les déchets finissent tous dans la même benne. »

FAUX ! Peut-être vous êtes-vous déjà fait cette réflexion en voyant un même camion ramasser à la fois les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les camions de collecte des déchets sont équipés d'un système de compartiments qui permet de dissocier les deux flux de déchets lors de la collecte. Chaque flux est ensuite envoyé en usine de traitement. Les déchets recyclables sont déposés au centre de tri pour être séparés par matière avant le recyclage et les ordures ménagères sont valorisés en énergie au Centre de Valorisation Énergétique de Vitré.